



## PRESTATION

## **Programme EVA 17**



En 2000, la Chambre d'agriculture s'est engagée en partenariat avec le département de la Charente-Maritime dans la refonte du programme départemental de plantations.

Un engagement fort, visant à restaurer la relation étroite liant le monde agricole à l'arbre champêtre, agroforestier.

Depuis, la Chambre d'agriculture apporte son soutien, son expertise, et ses compétences au Département pour animer cette politique de plantation.

À ce jour, ce sont près de 710 km de haies et 42 hectares de bosquets qui ont été plantés en Charente-Maritime grâce à ce programme, soit quelque 956 000 arbres et arbustes plantés.

## **Contact - Inscription**

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



